



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012002	et clos le	31122002	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			<input checked="" type="checkbox"/>	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation				

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS EMIS	13 RUE D'ATHENES Z.I. LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES
SIRET 3 4 0 9 5 9 6 0 0 0 0 0 3 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

<b>B ACTIVITE</b>	
Activités exercées	NETTOYAGE INDUSTRIEL
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	442 445	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	38 120	Déficit	
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	<input type="checkbox"/>
---	--	--------------------------	---	--------------------------

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)  
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SOMARA PROVENCE COMPTABILITE 20 TRAVERSE DE LA BUZINE LA ROSERAIE BAT A2 13011 MARSEILLE Tél: 04.91.34.63.43	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 15/04/2003 Lieu VITROLLES
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
Tél:	Signature RAGO JACQUES

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

## ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

<b>F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<b>a</b>	114 500
	payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			
Montant des revenus répartis (5)			
			Total (a à h)
			114 500

<b>G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
			Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	
			5	6	7	8	

<b>H DIVERS</b>	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
LES HERBAGES ZI EST DE ROGERVILLE 76430 OUDALLE	

<b>I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

# RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2002 ou exercice

du 01/01/2002

au 31/12/2002

Désignation de l'entreprise SAS EMIS

Adresse 13 RUE D'ATHENES Z.I. LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :		v. notice ①
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE	
1 RAGO JACQUES P.C.A.	7 BIS CHEMIN DU COLLET ROUGE 13700 MARIGNANE	
2 PASCAL NICOLAS RESPONSABLE D'EXPLOITATION	LA PERUSSIÈRE LE VAL D'ESTABLE RTE D'EGU 13330 LA BARBEN	
3 INGHILLERI SAUVEUR RESPONSABLE DE SERVICE	BAT. D LA SOLEIDO AVE PAUL CEZANNE 13500 MARTIGUES	
4 LESEIGNEUR CHRISTIAN RESPONSABLE REGION NORD	21 AVENUE FOCH 76600 LE HAVRE	
5 BOURQUIN DIDIER AGENT DE MAITRISE	17 RUE FONFONNE GUILLERME 13200 ARLES	
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 93 741				93 741	10 192	10 466		114 399
2 60 614				60 614	2 862			63 476
3 56 163				56 163	8 712			64 875
4 49 942				49 942	9 966			59 908
5 39 630				39 630	866			40 496
6								
7								
8								
9								
10								
** 300 090				300 090	32 598	10 466		343 154

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	21 183
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	51 228
<b>Total</b>	<b>72 411</b>

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2002 (total col.9 + total col.10) ⑩	415 565	- de l'exercice 2002 ⑩	523 451
- de l'exercice précédent ⑩	365 648	- de l'exercice précédent ⑩	558 283
Nom et qualité du signataire RAGO JACQUES PRESIDENT		A <u>VITROLLES</u> le <u>15/04/2003</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

**BILAN - ACTIF**

1

Désignation de l'entreprise : **SAS EMIS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **13 RUE D'ATHENES** **13127 VITROLLES** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **34095960000032** Néant  \*

				Exercice N clos le, <b>131122002</b>		N-1 <b>131122001</b>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA							
	AB	Frais d'établissement *		AC				
	CX	Frais de développement *		CQ				
	AF	8 207	AG	5 566	2 641			
	AH	18 294	AI	18 294	18 294			
	AJ	Autres immobilisations incorporelles		AK				
	AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM				
	AN	Terrains		AO				
	AP	142 884	AQ	61 379	81 505	67 058		
	AR	147 533	AS	78 818	68 715	84 030		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AT	141 330	AU	52 150	89 180	27 806		
	AV	13 575	AW	13 575	2 731			
	AX	Avances et acomptes		AY				
	CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CT				
	CU	4 561	CV	4 561	4 561			
	BB	45 269	BC	45 269	45 269			
	BD	Autres titres immobilisés		BE				
	BF	Prêts		BG				
	BH	7 322	BI	7 322	18 329			
	BJ	528 975	BK	197 912	331 063	268 078		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	BL	53 684	BM	53 684	66 049			
	BN	En cours de production de biens		BO				
	BP	En cours de production de services		BQ				
	BR	Produits intermédiaires et finis		BS				
	BT	Marchandises		BU				
	BV	Avances et acomptes versés sur commandes		BW				
	BX	1 446 660	BY	1 446 660	1 497 299			
	BZ	120 911	CA	120 911	57 519			
	CB	Capital souscrit et appelé, non versé		CC				
	CD	1 573	CE	1 573	1 573			
ACTIF CIRCULANT	CF	644 647	CG	644 647	249 716			
	CH	41 844	CI	41 844	101 584			
	CJ	2 309 318	CK	2 309 318	1 973 740			
	CW	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	CM	Primes de remboursement des obligations (V)						
	CN	Ecart de conversion actif* (VI)						
	CO	2 838 294	IA	197 912	2 640 381	2 241 819		
	CP	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		45 270	(3) Part à plus d'un an :	CR		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)							

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :  
 Clause de réserve de propriété :\* Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE \*  
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  
IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)  
ACTIF CIRCULANT  
STOCKS \*  
CRÉANCES  
DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....3.0.0....0.0.1.....)	DA 300 001	220 001
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD 30 000	16 927
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG 189 773	57 361
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 317 316	339 984
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL 837 090	634 273
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
<b>TOTAL (II)</b>		DO	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP 15 772	15 772
	Provisions pour charges	DQ 36 000	18 000
	<b>TOTAL (III)</b>	DR 51 772	33 772
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 23 414	356 477
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV 800	1 489
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 938 942	562 568
	Dettes fiscales et sociales	DY 700 498	634 407
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 31 715	18 832
<b>Compte régul.</b>	EB 56 150		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC 1 751 520	1 573 773	
<b>Ecarts de conversion passif * (V)</b>	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE 2 640 381	2 241 819	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 737 732	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS EMIS				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	7 622	FE		FF	7 622	
			FG	5 433 590	FH	( 11 124 )	FI	5 422 466	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 441 213	FK	( 11 124 )	FL	5 430 089	4 708 459	
	Production stockée*					FM		( 34 320 )	
	Production immobilisée*					FN	4 774	366	
	Subventions d'exploitation					FO	2 807		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 639	22 203	
	Autres produits (1) (11)					FQ	65	95	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	5 446 373	4 696 804
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	12 366	( 1 200 )	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 929 627	2 333 986	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	120 554	88 981	
	Salaires et traitements*					FY	1 253 640	1 211 498	
	Charges sociales (10)					FZ	506 257	437 409	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	66 639	48 849
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	18 000	26 000	
	Autres charges (12)					GE	62	25	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	4 907 145	4 145 549	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	539 229	551 255	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	11 147		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 666	2 541	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	12 813	2 541	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21 027	17 719	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	21 027	17 719	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	( 8 215 )	( 15 178 )	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	531 014	536 077	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>SAS EMIS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		25 298	39 362	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		25 298	39 362	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		38 329	37 410	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		42 886	6 451	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		81 216	43 860	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			( 55 917 )	( 4 498 )	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>					
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>			157 781	191 595	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			5 484 485	4 738 708	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			5 167 169	4 398 723	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			317 316	339 984	
<b>RENVIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	25 298	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	169 447	83 080
			- Crédit bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		38 239	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		11 147	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			
	(9)	Dont transferts de charges		8 639	22 203
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b>				
	obligatoires <b>A9</b>				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Cf état annexe		81 216	25 298	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	
	Cf état annexe		38 239	25 298	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT







Désignation de l'entreprise : SAS EMIS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	22 501	KE		KF	4 000		
CORP	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[ Dont Composants	M2		KP	128 998	KQ		KR	43 301		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants	M3		KS	152 568	KT		KU	27 601		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	15 035	KW		KX	36 903		
		Matériel de transport *				KY	37 141	KZ		LA	34 179		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	22 697	LC		LD	13 714		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	2 731	LI		LJ	13 575			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	359 170	LO		LP	169 272			
	FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U	49 830	8V		8W	346 975				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	18 329	1U		1V	12 300				
TOTAL IV				LQ	68 159	LR		LS	359 275				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	449 829	ØH		ØJ	532 547				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
		1		2									
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	26 501	1X	26 501		
CORP	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG	29 415	MH	142 884	MI	142 884	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	32 636	MK	147 533	ML	147 533	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	2 108	MN	49 830	MO	49 830
		Matériel de transport				IV		MP	12 958	MQ	58 362	MR	58 362
	Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	3 272	MT	33 138	MU	33 138	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	2 731	NA	13 575	NB	13 575	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY		NG	83 120	NH	445 322	NI	445 322		
FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				1Ø		ØX	346 975	ØY	49 830	ØZ	49 830	
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	23 306	2F	7 322	2G	7 322	
	TOTAL IV				13		NJ	370 281	NK	57 152	2H	57 152	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	453 401	ØL	528 975	ØM	528 975		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOMARA PROVENCE COMPTABILITE

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*
**CADRE A** SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	4 207	PF	1 359	PG		PH	5 566
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	61 939	PW	14 073	PX	14 634	PY	61 379
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	68 538	QA	30 699	QB	20 419	QC	78 818
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	6 231	QE	4 769	QF	299	QG	10 701
	corporelles	QH	29 520	QI	8 524	QJ	12 958	QK	25 086
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 316	QM	7 215	QN	2 168	QO	16 363
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL III</b>	QU	177 544	QV	65 280	QW	50 478	QX	192 346
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	181 751	ØP	66 639	ØQ	50 478	ØR	197 912

**CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW													
					<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>		NY				<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		NZ	

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise : SAS EMIS Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	45 269	UM	45 269	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	7 322	UV	0	UW	7 322	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	1 446 660		1 446 660			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <input type="checkbox"/> )		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	5 888		5 888			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	3 996		3 996			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	24 578		24 578		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	79 231		79 231		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	7 218		7 218			
	Charges constatées d'avance		VS	41 844		41 844			
	<b>TOTAUX</b>			VT	1 662 006	VU	1 654 684	VV	7 322
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	510		510					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	22 904		9 117		13 787			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	938 942		938 942						
Personnel et comptes rattachés		8C	192 540		192 540						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	201 561		201 561						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	282 966		282 966					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	23 431		23 431						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	800		800						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	31 715		31 715						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	56 150		56 150						
<b>TOTAUX</b>			VY	1 751 519	VZ	1 737 732		13 787			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	28 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	800	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	5 096	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :								
				3	1	1	2	2	0	0	2	
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	4 182				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	8 373				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	8 544		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	8 634				
	Amendes et pénalités	WJ	90		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
										<b>TOTAL I</b>	496 286	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									
			- imposées aux taux de 0 %									
			- imposées aux taux de 19 %									
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
			- imputées sur les déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	836					
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											
	Majoration d'amortissement *											
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI			
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												
										<b>TOTAL II</b>	15 721	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	480 565							
		déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	480 565		XO					

Désignation de l'entreprise : <u>SAS EMIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT		108 474
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
<b>Charges à payer</b>			
ORGANIC	9K	8 544	9L 5 410
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	8 544	YO 5 410
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS  
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



11

**TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS											Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie					<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves		- Réserves légales	<b>ZB</b>	13 073			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie						Dividendes	- Autres réserves		<b>ZD</b>	132 411			
	Prélèvements sur les réserves							Autres répartitions			<b>ZE</b>	114 500		
	<b>TOTAL I</b>						Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)				<b>ZF</b>	80 000		
								<b>TOTAL II</b>				<b>ZH</b>	339 984	
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice											<b>XV</b>			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					<b>J7</b>	527 490	<b>YQ</b>	340 987	312 307				
	- Engagements de crédit-bail immobilier					<b>YR</b>								
	- Effets portés à l'escompte et non échus						<b>YS</b>			356 477				
<b>DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance					<b>YT</b>	753 586	432 913						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						<b>J8</b>	194 463	<b>XQ</b>	632 561	533 133			
	- Personnel extérieur à l'entreprise					<b>YU</b>	278 155	345 282						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					<b>SS</b>	30 010	37 282						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					<b>YV</b>								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					<b>ES</b>		<b>ST</b>	1 235 315	985 376				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					<b>ZJ</b>	2 929 627	2 333 986						
	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					<b>ZS</b>		<b>YW</b>	48 584	35 140			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					<b>9Z</b>	71 970		53 841						
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					<b>YX</b>	120 554	88 981							
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée					<b>YY</b>	1 075 034	919 184						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						<b>YZ</b>	436 406	371 286					
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*					<b>OB</b>	1 244 116							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						<b>OS</b>							
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):					<b>YP</b>	48							
	- Effectif affecté à l'activité artisanale					<b>RL</b>								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					<b>ZK</b>		%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *					<b>XP</b>			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	<b>ZR</b>	1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					<b>RG</b>								
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					<b>RH</b>								
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.					<b>JA</b>		Plus-values à 15 %	<b>JK</b>		Plus-values à 0 %	<b>JL</b>		
								Plus-values à 19 %	<b>JM</b>		Imputations	<b>JC</b>		
	Groupe : résultat d'ensemble.					<b>JD</b>		Plus-values à 15 %	<b>JN</b>		Plus-values à 0 %	<b>JO</b>		
								Plus-values à 19 %	<b>JP</b>		Imputations	<b>JF</b>		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale					<b>JH</b>		N° SIRET de la société mère du groupe		<b>JJ</b>				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
				I - Immobilisations *	1		
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	(B)	(C)		
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)			(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*

**A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**  
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	<b>TOTAL 1</b>				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	(à préciser) au titre de :	N-8			
N-9					
<b>TOTAL 2</b>					

**B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS EMISNéant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS EMIS</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

 Néant  \*

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

 Exercice ouvert le : 01012002

 et clos le : 31122002

 Durée en nombre de mois 1 2
**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	7 622
Production vendue - Services	OC	5 422 466
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	4 774
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	2 807
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	65
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	8 639
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	5 446 373

**II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)**

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	12 366
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 135 888
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	11 264
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	62
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	2 159 580

**III - Valeur ajoutée produite**

TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	3 286 794
-------------------	----	-----------

**IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	3 286 794
--	----	-----------

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	5 438 727
Période de référence	GY	01/01/2002
Date de cessation	HR	31/12/2002

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 2

N° SIRET 3 4 0 9 5 9 6 0 0 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EMIS

ADRESSE (voie) 13 RUE D'ATHENES Z.I. LES ESTROUBLANS

CODE POSTAL 13127 VILLE VITROLLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10 624
---	----	---	--	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	5 976
---	----	---	--	----	-------

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination PONTICELLI FRERES

N° SIREN (si société établie en France) 562036624 % de détention 44.12 Nb de parts ou actions 7 324

Adresse : N° 5 Voie PLACE DES ALPES

Code postal 75013 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination PONTICELLI FRERES HOLDING

N° SIREN (si société établie en France) 352034839 % de détention 19.88 Nb de parts ou actions 3 300

Adresse : N° 5 Voie PLACE DES ALPES

Code postal 75013 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RAGO Prénom(s) JACQUES

Nom marital % de détention 32.73 Nb de parts ou actions 5 434

Naissance : Date 260159 N° Département 13 Commune MARTIGUES Pays

Adresse : N° 7 Voie B CHEMIN DU COLLET ROUGE

Code postal 13700 Commune MARIGNANE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 0 2

N° SIRET

3 4 0 9 5 9 6 0 0 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS EMIS

ADRESSE (voie)

13 RUE D'ATHENES

Z.I. LES ESTROUBLANS

CODE POSTAL

13127

VILLE

VITROLLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

Dénomination

SPEK MAINTENANCE

N° SIREN (si société établie en France)

4 8 3 1 3 8 8 0 6

% de détention

20.00

Adresse :

N°

Voie

AVE AUGUSTE &amp; MARIUS PEYRE

Code postal

13110

Commune

PORT DE BOUC

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.